

A2micile 86

SARL au capital de 2 000,00 Euros

Siège social : 2 RUE VICTOR HUGO 86000 POITIERS

500 321 146 R.C.S. POITIERS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 FÉVRIER 2025.**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze février à dix heures,

A2MICILE EUROPE, société anonyme au capital de 1.094.256 euros, dont le siège social est au 9, Allée Cérès – 67200 Strasbourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président du conseil d'administration,

Propriétaire de la totalité des vingt (20) parts sociales de cent (100) euros chacune, composant le capital de la Société A2MICILE POITIERS, associé unique de ladite société,

En présence de Monsieur Joël CHAULET, gérant non associé,

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 2 rue Victor Hugo – 86000 Poitiers au 53 rue du Bois d'Amour – 86200 Saint Benoît.

DEUXIEME DECISION

En conséquence, l'associé unique décide de remplacer l'article 3 des Statuts de la Société qui sera désormais rédigé comme suit :

«Article 4 — SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé

53 rue du Bois d'Amour

86280 Saint-Benoît

Le transfert du siège social est décidé par décision extraordinaire des associés »

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le gérant, et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE SA,
Représentée par son Président du CA,
Joël CHAULET



Joël CHAULET,
Gérant

